



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

EXECUTIF, JUSTICE, CHEMISE, VIE HUMAINE

Page 2 : quelques rappels du contexte général, aérien et politique.

JAKUBOWICZ ET ZIMMERMANN : FAUSSAIRES, ESCROCS

Page 3 : une lettre d'Alain Jakubowicz du 16 juillet 2012.

Pages 4 à 6 : une ordonnance secrète, digne de l'affaire Dreyfus, établie par la juge Sylvia Zimmermann le 17 avril 2013 dans l'enquête sur le crash de l'Airbus AF447 Rio-Paris.

Pages 7 à 9 : des documents, concernant Sylvia Zimmermann, qui posent question.

MA DERNIERE DEMARCHE AUPRES DE L'ELYSEE

Pages 10 à 15 : ma dernière démarche auprès du chef de l'Etat.

ET MAINTENANT ? (LA « TOTALE »)

Pages 16 à 23 : l'état actuel de l'affaire, dans tous ses aspects et avec les tout derniers événements.

RAPPEL : CEUX QUI SAVENT DEPUIS LONGTEMPS

Pages 24 et 25 : ceux qui savent depuis longtemps, à l'Elysée, à Matignon, à la Justice, aux Transports...

./...

QUELQUES RAPPELS DU CONTEXTE GENERAL

Depuis plus de vingt-huit ans des magistrats s'acharnent contre moi, alors que je suis un parfait honnête homme et que mon seul tort est de dire la vérité sur des accidents aériens et d'aider les familles de victimes. J'ai passé le quinquennat de Hollande comme fugitif à la suite d'un procès dont même le Soviet suprême n'aurait pas voulu tellement il est caricatural. Cette mascarade a eu lieu dans l'urgence en 2012. Elle a pour origine Alain Jakubowicz et son amie Sylvia Zimmermann qui voulaient me discréditer et tenter de me faire taire. Pourquoi ? Parce que dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris des familles de victimes ont demandé mon audition comme témoin et sachant !

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION D'EUROPE DE LA DEMOCRATIE



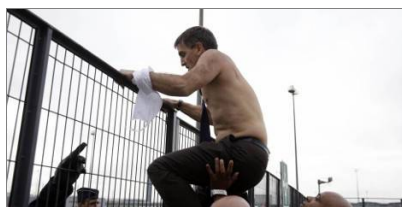
Le 7 octobre 2015, devant tout le Parlement européen, François Hollande s'est adressé à Marine Le Pen, dénonçant la volonté de la présidente du FN « *de sortir de l'Europe, de sortir de l'euro, de sortir de Schengen et même, si vous le pouvez, de sortir de la démocratie parce que parfois, en vous entendant, je me pose cette question* ». Bonne question, en effet, pour le moins dans l'aérien. Quand on voit ce qu'il en est dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris...

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION DU MONDE DE LA DEMOCRATIE



Le 19 septembre 2016 Hollande a reçu en personne de la fondation new-yorkaise interconfessionnelle The Appeal of Conscience le prix d'« *homme d'Etat de l'année* » pour son « *leadership dans la sauvegarde de la démocratie et de la liberté* ». Hollande a déclaré : « *Au-delà de ma personne, en remettant ce prix, vous honorez la France. La France inspirante, celle qui défend partout la liberté, la démocratie, les droits de l'homme* ». Bravo ! Il semble toutefois qu'un énorme problème de démocratie et de liberté perdure dans l'aérien. L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris...

AERIEN : LA CHEMISE ET LES CENTAINES DE MORTS



La justice a rapidement rendu sa décision de première instance dans l'affaire du « *scandale mondial* » de la chemise d'Air France qui avait fait les gros titres en France pendant une dizaine de jours en octobre 2015. Les condamnations sont tombées le 30 novembre 2016. Et la vie humaine ? Les crashes aériens ? La tragédie du vol AF447 Rio-Paris avec ses 228 morts il y a plus de sept ans ? Sans parler des autres crashes. Où en est-on ?

LA VIE HUMAINE

Où en est-on dans les affaires de crashes aériens ? Il suffit de lire la suite de ce PDF avec, à partir de la page 16, les tout derniers faits et les dernières mises à jour.

JAKUBOWICZ, ZIMMERMANN : FAUSSAIRES, ESCROCS

Dans la lettre ci-dessous Alain Jakubowicz évoque une « affaire contre Norbert Jacquet ». Quels sont les protagonistes de cette affaire déjà en cours à Rennes ? Quel est l'objet du litige soumis au tribunal dans le cadre de cette procédure ? Quels motifs la LICRA invoque-t-elle pour intervenir ? On peut déjà comprendre que cette intervention ne tient pas en droit et que Jakubowicz en a conscience. Qui a informé Jakubowicz de ce procès en cours ? Qui l'a informé de la date de l'audience ?

Cette intervention de la LICRA a eu pour objet, et elle a effectivement permis, d'établir ensuite des faux et de faire usage de ceux-ci dans l'enquête judiciaire sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris. Elle permet en outre d'escroquer au sens du code pénal les familles de victimes dans la plus extrême douleur. Ses autres conséquences sont gravissimes : des morts inutiles, « stupides » qui s'accumulent par centaines.



licra
ligue internationale contre
le racisme et l'antisémitisme



Paris, le 16 juillet 2012

POUVOIR

Président
Alain Jakubowicz
Président - fondateur
Bernard Lecache
Présidents d'honneur
Jean Pierre-Bloch
Pierre Aidenbaum
Patrick Gaubert

Je soussigné Alain JAKUBOWICZ, né le 2 mai 1953 (Villeurbanne), intervenant en qualité de Président de la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), association régie par la loi de 1901, déclarée à la préfecture de police sous le numéro 46/8978 0013877, sise 42 rue du Louvre, 75001 PARIS, donne par la présente pouvoir d'ester en justice au nom de la LICRA à Maître Benoît ROUSSEAU, dont le cabinet est situé 6 rue Julien Videment, 44200 NANTES, dans l'affaire contre Norbert JACQUET.

L'affaire est appelée le 19 juillet 2012 devant le tribunal correctionnel de Rennes.



Alain JAKUBOWICZ
Président

Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe
siège central - 42, rue du Louvre - 75001 Paris

t. + 33 (0)1 45 08 08 08 | f. + 33 (0)1 45 08 18 18

ORDONNANCE SECRETE DU 17 AVRIL 2013 DE MME ZIMMERMANN, JUGE D'INSTRUCTION

COMMISSION D'EXPERTS (CONTRE-EXPERTISE SECRETE)

(pages 4 à 6 de ce PDF)

Une ordonnance « secrète » rendue par la juge Zimmermann dans l'enquête sur le drame du vol Rio-Paris est significative. Cette ordonnance intervient en outre au milieu d'une profusion d'actes tendant au même objectif : falsifier les faits dans le but de tenter de mettre judiciairement hors de cause le constructeur Airbus, les autorités de certification et toute autre personne afin de faire porter la responsabilité du drame sur trois innocents : les pilotes décédés.

NB : j'ai pu obtenir cette ordonnance parce que celle-ci est reproduite dans un rapport ultérieur que j'ai pu récupérer à la fin mai 2014 (Christian Roger, pour en rajouter dans la charge contre les pilotes de l'AF447, a mis en ligne le rapport concocté par Airbus en suite de l'ordonnance secrète de la juge, mais il n'a pas remarqué que ce rapport reproduit cette ordonnance... dont tout le monde peut maintenant profiter !).

Cette ordonnance fait trois pages. En page 5 de ce PDF on trouve l'en-tête et la conclusion du corps de l'ordonnance. En page 6 de ce PDF, qui correspond à la page 3 de l'ordonnance, figure la mission fixée aux contre-experts par la juge.

Par cette ordonnance la juge Zimmermann a donné droit à une demande d'Airbus de faire procéder à une contre-expertise par des experts choisis par le constructeur. La juge indique toutefois que « *la présente ordonnance n'a pas été notifiée aux parties* ». Cette absence de notification ne peut se justifier que par des circonstances tout à fait exceptionnelles, extraordinaires (risque de disparition ou de détérioration de preuves, en raison des intempéries par exemple, risque de mort très prochaine d'un témoin gravement malade ou accidenté...). L'argument de l'urgence invoqué, reposant sur le troisième alinéa de l'article 161-1 du code de procédure pénale, ne peut donc en l'espèce être retenu, surtout quand on sait que la pièce à conviction essentielle, les paramètres techniques du vol issus de l'enregistreur FDR, est toujours cachée aux parties civiles en violation du code de procédure pénale. **L'urgence ne serait-elle pas plutôt de cesser de cacher aux parties civiles cette pièce majeure ?!**

Quand on sait en outre que ces paramètres sont en possession des techniciens d'Airbus depuis le printemps 2011 et que des parties civiles réclament depuis cette époque que cessent les violations du code de procédure pénale sur ce point !

Cette ordonnance secrète a permis à Airbus de « faire ses petites expertises dans son coin, bien arrangées à sa sauce », à l'insu des parties civiles ou, pour le moins, de certaines d'entre elles. La violation du code de procédure pénale (de nombreux articles) est flagrante.

Il est en outre intéressant d'analyser les choix de Zimmermann dans la mission fixée aux experts (page 6 de ce PDF). La juge ordonne de longues expertises inutiles. En effet elle demande aux experts d'analyser les paramètres d'un vol de reconstitution et elle omet de leur demander d'analyser les paramètres du vol accidenté, ceux-ci étant toujours soigneusement cachés. Ils ne figurent pas dans le dossier d'instruction, en violation de la loi, et ce malgré les demandes insistantes de parties civiles depuis mai 2011. Ce sont les paramètres du vol accidenté qui doivent être analysés, pas les paramètres d'un vol de simulation. Enfin ! Tout le monde comprend cela.

La juge omet pareillement de faire procéder à une restitution avec un émulateur de cockpit, alors que c'est le travail basique dans une telle enquête. Des demandes en ce sens ont pourtant été formées auprès de la juge dès le mois de juillet 2011. Et la juge savait à la perfection à quoi s'en tenir sur l'utilité de l'émulateur de cockpit, ainsi qu'il ressort de tout ce qui lui avait été transmis et de tout ce qu'elle a lu sur le Web, dont elle a fait un tirage papier intégral... qu'elle a versé dans une autre procédure, dirigée contre moi.

La juge Zimmermann a fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2014.

On trouvera en pages 7 à 9 de ce PDF un complément concernant la juge Zimmermann.

./...

COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE MME SYLVIA ZIMMERMANN
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

**ORDONNANCE DE
COMMISSION D'EXPERTS**

(PLURALITE D'EXPERTS)

CONTRE-EXPERTISE

N° du Parquet : .0915408221 .

N° Instruction : .2369/09/52 .

PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Le 17 Avril 2013.

Nous, Mme Sylvia ZIMMERMANN et Mme Sabine KHERIS, Vice-Présidents chargés de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris, étant en notre cabinet,

Vu l'information suivie contre :

Aux fins de procéder aux opérations ci-joint indiquées.

Les experts remettront avant le 30 Avril 2014, un rapport détaillé contenant leur avis motivé et l'attestation qu'ils ont personnellement accompli la mission qui leur a été confiée.

INDIQUONS que :

- conformément aux dispositions de l'article 161-1 du code de procédure pénale, vu l'urgence, constituée par l'ancienneté de l'accident survenu il y a près de 4 ans, vu le nombre des parties civiles (486) de 32 nationalités différentes et les délais anormalement longs que nécessiteraient la traduction en anglais puis la notification de l'ordonnance à l'ensemble des parties, un délai nécessairement supérieur à 10 jours pour leur permettre d'y répondre, les modifications éventuelles à apporter à la mission ou les décisions éventuelles de rejet, leur traduction en langue anglaise, puis leur notification et la durée des appels éventuels, la présente ordonnance n'a pas été notifiée aux parties ;

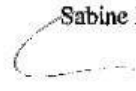
en conséquence, les opérations d'expertise peuvent commencer sans délai.

Les Vice-Présidents chargés de l'instruction

Sylvia ZIMMERMANN



Sabine KHERIS



MISSION

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre connaissance du dossier, et notamment du rapport d'expertise déposé le 29 juin 2012 par MM. Alain de VALENCE de la MINARDIERE, Eric BRODBECK, Michel BEYRIS, Charles MAGNE et Hubert ARNOULD, (D 6715 à D 6718) et de la demande de contre-expertise déposée par la Société AIRBUS (D 7401 à D 7423).

Vous voudrez bien apporter une réponse à l'ensemble des points soulevés par la Société AIRBUS, étant précisé par ailleurs qu'à la suite des demandes de certaines parties civiles figurant au dossier, un complément d'expertise a été ordonné le 15 mars dernier, et est actuellement en cours.

Plus généralement, vous voudrez bien :

- * déterminer les causes de l'accident de l'AIRBUS A 330-200, vol AF 447, qui s'est produit dans la nuit du 31 mai au 1er juin 2009 entre RIO DE JANEIRO et PARIS CHARLES DE GAULLE, et hiérarchiser les facteurs contributifs ;

- * dire si l'accident aurait pu être évité, et dans l'affirmative par quels moyens.

Par ailleurs, il conviendra de :

- * vous procurer tous les enregistrements relatifs au vol de démonstration sur Airbus A 340 auquel ont participé, le 10 mai 2012, certains Experts du précédent collège, et qui sont détenus par la Société AIRBUS,

- * les exploiter et vérifier si le compte-rendu des opérations figurant dans le rapport du 29 juin 2012 (D 6716/313 et suivantes) est ou non fidèle au déroulement du vol,

- * dans la négative, préciser les points qu'il conviendrait de rectifier.

Plus généralement, vous voudrez bien faire toutes observations utiles à la manifestation de la vérité.

Vous voudrez bien utiliser, dans toute la mesure du possible, les résultats des études, analyses et investigations déjà effectuées par le précédent collège.

Si des investigations complémentaires se révélaient nécessaires, il y aurait lieu de les solliciter auprès de nous, et leurs coûts devraient nous être préalablement soumis pour accord.

PIECES JOINTES : Intégralité des pièces du dossier, sur 4 CD-ROM

Fait à Paris, le 17 avril 2013

Les Vice-Présidents chargés de l'instruction

Sylvia ZIMMERMANN

Sabine KHERIS

Article R107 du Code de Procédure Pénale

Lorsque le montant prévu de ses frais et honoraires dépasse 460 euros, l'expert désigné doit, avant de commencer ses travaux, en informer la juridiction qui l'a commis.

SYLVIE BESZTIMT, CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET AUTRES CONSEILS DE GESTION

(pages 7 à 9 de ce PDF)

En pages 8 et 9 de ce PDF figurent des informations disponibles sur le Web, relatives à Sylvie Besztimt ou Sylvie Besztimt-Zimmermann. La magistrate Sylvia Zimmermann est enregistrée au ministère de la Justice sous le nom de Sylvie Besztimt (1) ou parfois Sylvie Besztimt épouse Zimmermann.

Sylvia Zimmermann, magistrate, et Sylvie Besztimt, conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, ne sont-elles qu'une seule et même personne ? Dans cette éventualité, n'y aurait-il pas matière à s'interroger ? Sylvia Zimmermann, ex-avocate, ex-membre du conseil de l'ordre des avocats, a-t-elle cumulé ses fonctions de magistrate au sein du ministère de la Justice avec son activité privée de conseil pour les entreprises ? A-t-elle bénéficié de l'apport de clients dans son activité privée en contrepartie d'éventuels « services » rendus comme magistrate ? Des clients peut-être peu soucieux du montant des facturations du travail effectivement réalisé ?

La juge Zimmermann a par ailleurs toujours exercé des responsabilités à la direction de la LICRA, présidée par Alain Jakubowicz. La LICRA reçoit des subventions de l'Etat. Quand on sait à quel point Zimmermann et Jakubowicz sont impliqués dans l'établissement et l'usage de faux, la subornation de témoin, l'escroquerie...

Corruption, trafic d'influence... Je ne suis pas juriste, mais je me demande si...

Il est en tout état de cause établi que Jakubowicz et Zimmermann, et quelques autres, sont des faussaires et des escrocs au sens du code pénal. Un fichier PDF plus complet présente sur ces aspects du dossier tous les documents utiles. On y trouve aussi ce qui concerne la subornation de témoin. Ce PDF est disponible sur le Web (32 pages, 1616 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-une-escroquerie-norbert-jacquet-7-octobre-2016.pdf>

(1) Journal officiel de la République française :

JORF n°0017 du 21 janvier 2014

texte n° 64

Arrêté du 10 janvier 2014 portant radiation des cadres et admission à la retraite (magistrature)

NOR: JUSB1331394A

ELI: Non disponible

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 10 janvier 2014, Mme Sylvie BESZTIMT, vice-présidente chargée de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris, atteinte par la limite d'âge le 21 janvier 2012 et autorisée sur sa demande à prolonger son activité, en application des [dispositions de l'article 69 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003](#) portant réforme des retraites, est radiée des cadres de la magistrature le 21 juillet 2014 et admise à faire valoir ses droits à la retraite.

(Lien : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028494357&categorieLien=id>)

./...

Identité

Bilans
gratuitsComptes
annuelsDocuments
LégauxActionnaires
FilialesEtablissements
secondaires

Achats

Informations générales sur BESZTIMT SYLVIE

BESZTIMT SYLVIE, Profession libérale, a débuté son activité en février 1990.

Sylvie ZIMMERMANN est exploitant de la société BESZTIMT SYLVIE. Le siège social de cette entreprise est actuellement situé 91 Avenue Mozart - 75016 Paris 16

BESZTIMT SYLVIE évolue sur le secteur d'activité : Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion

Raison sociale BESZTIMT SYLVIE

Sigle

Enseigne

Dirigeants 1 dirigeant(s) [+ de détails](#)

Adresse 91 AVENUE MOZART
75016 PARIS 16 [Voir la carte](#)

Téléphone  [Afficher le téléphone](#)

Fax

Forme juridique Profession libérale

Date de création Créée le 05/02/1990

Capital Social

SIREN 353 357 379

SIRET 353 357 379 00026

Numéro de TVA  [Obtenir le numéro de TVA intracommunautaire](#)

Code APE / NAF 7022Z / Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Dirigeant - BESZTIMT SYLVIE

Exploitant Mme ZIMMERMANN Sylvie

/...



Le site de rencontre
des entreprises

Chercher une entreprise


Recherche avancée


Informez-vous sur une entreprise ▾
Trouvez des clients ▾
Faites vos demandes ▾

Accueil > Paris > Conseil Aux Entreprises > Conseil Affaires Autres Conseils Gestion



BESZTIMT ZIMMERMANN SYLVIE

91 AV MOZART
75016 **PARIS 16**

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

 [Afficher le téléphone](#)

 **Contactez cette entreprise**



Infos juridiques et financières
Contact
Produits ou services
Infos sectorielles

En bref
Solvabilité
Documents officiels
Bilans g

/...

MA DERNIERE DEMARCHE AUPRES DE L'ELYSEE

(pages 10 à 15 de ce PDF)

Dans ces affaires où les morts s'accumulent par centaines j'ai écrit à plusieurs reprises au chef de l'Etat. Ma dernière démarche remonte au 6 juillet 2016.

En pages 10 à 15 de ce PDF sont présentées les captures d'écran de la procédure, avec le texte envoyé. Conformément aux usages, je me suis adressé au Secrétaire général de la Présidence de la République.

En raison des interventions en France auprès des personnes susceptibles d'être en relation avec moi, j'ai indiqué « SANS ADRESSE EN FRANCE ».

En effet, il y a peu encore, des magistrats, notamment la juge parisienne Gaëlle Beuf, envoyaient la police chez diverses personnes supposées me connaître et savoir où me trouver, avec mandat d'amener, perquisitions... Ces actions, qui ont aussi pour objet de tenter de « faire le vide » autour de moi en intimidant et en écœurant mes connaissances, mes amis, ma famille, sont indignes d'une démocratie.

Aux dernières nouvelles, rien n'a changé malgré le renouvellement régulier d'une plainte pour subornation de témoin émanant d'une partie civile dans l'enquête sur le crash du vol AF447 Rio-Paris, en relation avec d'autres familles de victimes.

Mon audition comme témoin et sachant avait en effet été demandée dès l'été 2011 à la juge d'instruction en charge de l'enquête sur ce drame. La plainte pour subornation de témoin, régulièrement renouvelée, a été déposée en janvier 2013. Elle a encore été renouvelée au début du mois de février de cette année par recommandé avec AR adressé à François Molins, procureur de Paris.

NOTA BENE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez. De nombreuses vidéos sont également téléchargeables. N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est **le seul objectif poursuivi**, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour **protéger ceux qui agissent dans ce sens**. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

./...

Ci-dessous le formulaire présenté par la page ad hoc du portail de l'Elysée (<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) avec le texte envoyé le 6 juillet 2016 vers 15 heures (heure de Paris).

Votre identité * :

☐ Madame ☒ Monsieur

Nom : JACQUET

Prénom : Norbert

Vos coordonnées :

Adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

Ressaisir votre adresse électronique * : norbertjacquet@yahoo.fr

N° et voie * : SANS ADRESSE EN FRANCE

Complément d'adresse :

Code postal * : 00000

Ville * : XXXXX

Pays * : FRANCE

Vous écrivez à titre * :

Professionnel

Votre message * :

Monsieur le Secrétaire général,

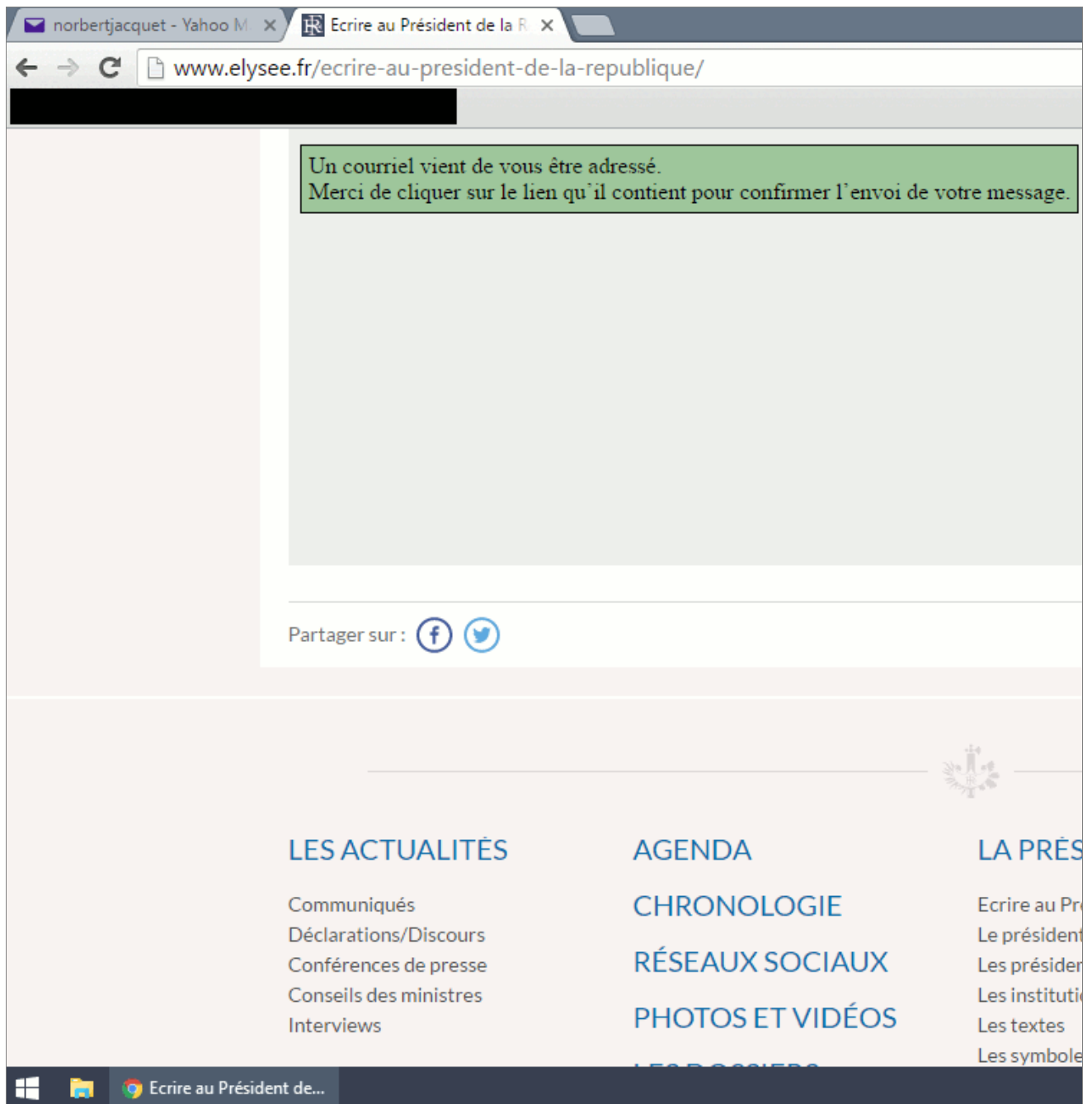
J'ai écrit à plusieurs reprises au chef de l'Etat, s'agissant de l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris et plus généralement de la sécurité aérienne et des méthodes mises en oeuvre pour discréditer et faire taire ceux qui parlent. Les faits sont limpides. Je sollicite une réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

/...

Après envoi, cette réponse est apparue :



./...

Courriel qui m'a été envoyé pour procéder à la confirmation (arrivé avec retard à 18 heures 25, rien n'est parfait en informatique) :

alités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

Rechercher Tous ▾ Recherche dans les mails Rechercher sur le Web Accueil norbertjacquet

Validation message au

Archiver Déplacer Supprimer Spam Plus

Validation message au Président

no-reply@elysee.fr jul 6 à 6h25 PM
À norbertjacquet@yahoo.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la bonne réception de votre message.
Toutefois, pour que l'envoi à la Présidence de la République soit effectif, vous devez cliquer sur le lien suivant : http://ecrire.elysee.fr/validation_mail/ccfab858af79a6af567c829386975fba
Sans confirmation de votre part, le message posté sur le site sera effacé sous 72 heures.

L'outil Ecrire au Président
Présidence de la République

=====

Voici, pour votre information, le contenu du message que vous avez saisi (validation impérative via le lien ci-dessus) :

Votre identité :
Monsieur
JACQUET
Norbert

Vos coordonnées :

SANS ADRESSE EN FRANCE
00000 XXXXX
France

Vous écrivez à titre :
Professionnel

Votre message :
Monsieur le Secrétaire général,

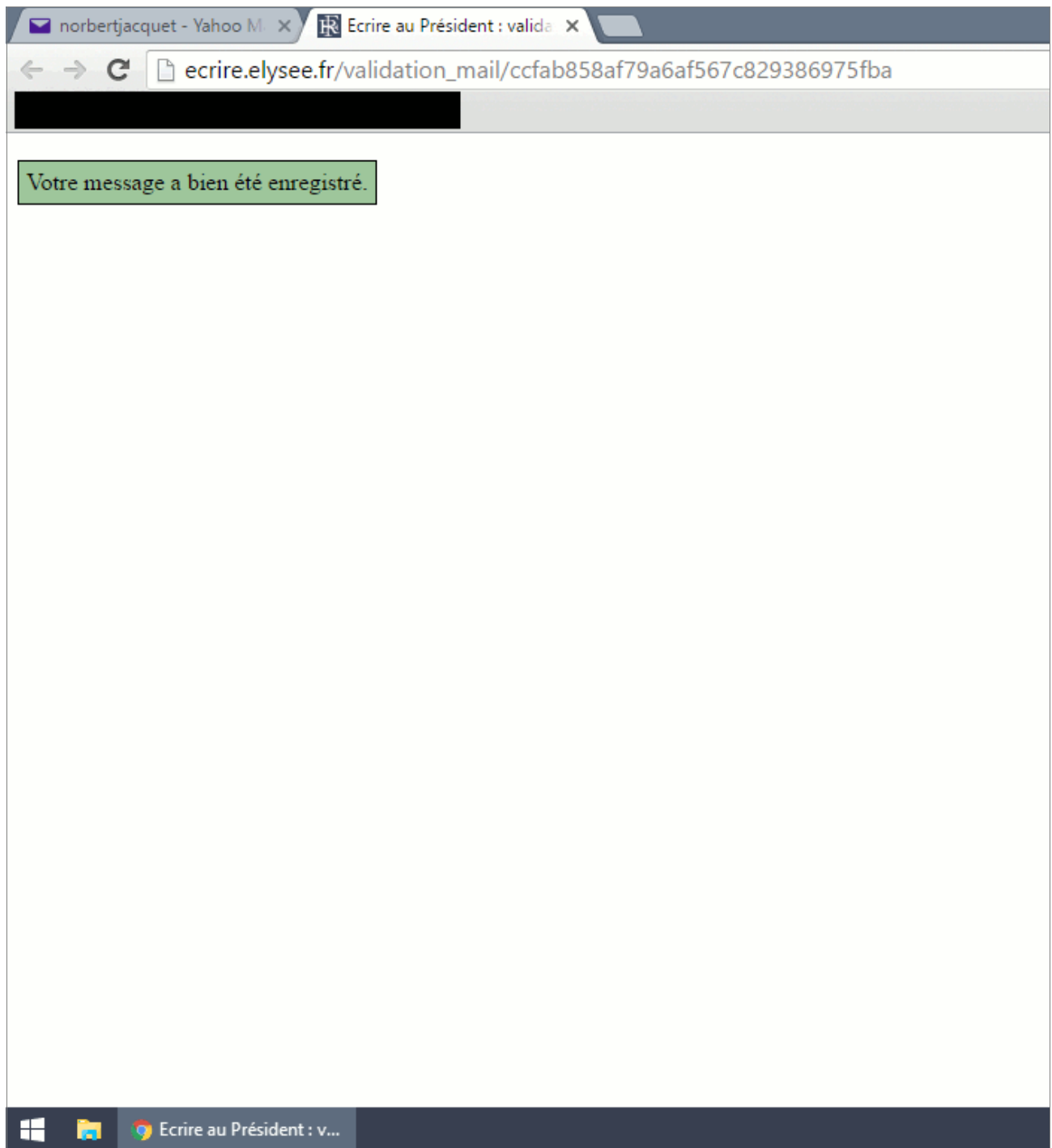
J'ai écrit à plusieurs reprises au chef de l'Etat, s'agissant de l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris et plus généralement de la sécurité aérienne et des méthodes mises en oeuvre pour discréditer et faire taire ceux qui parlent. Les faits sont limpides. Je sollicite une réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Norbert Jacquet

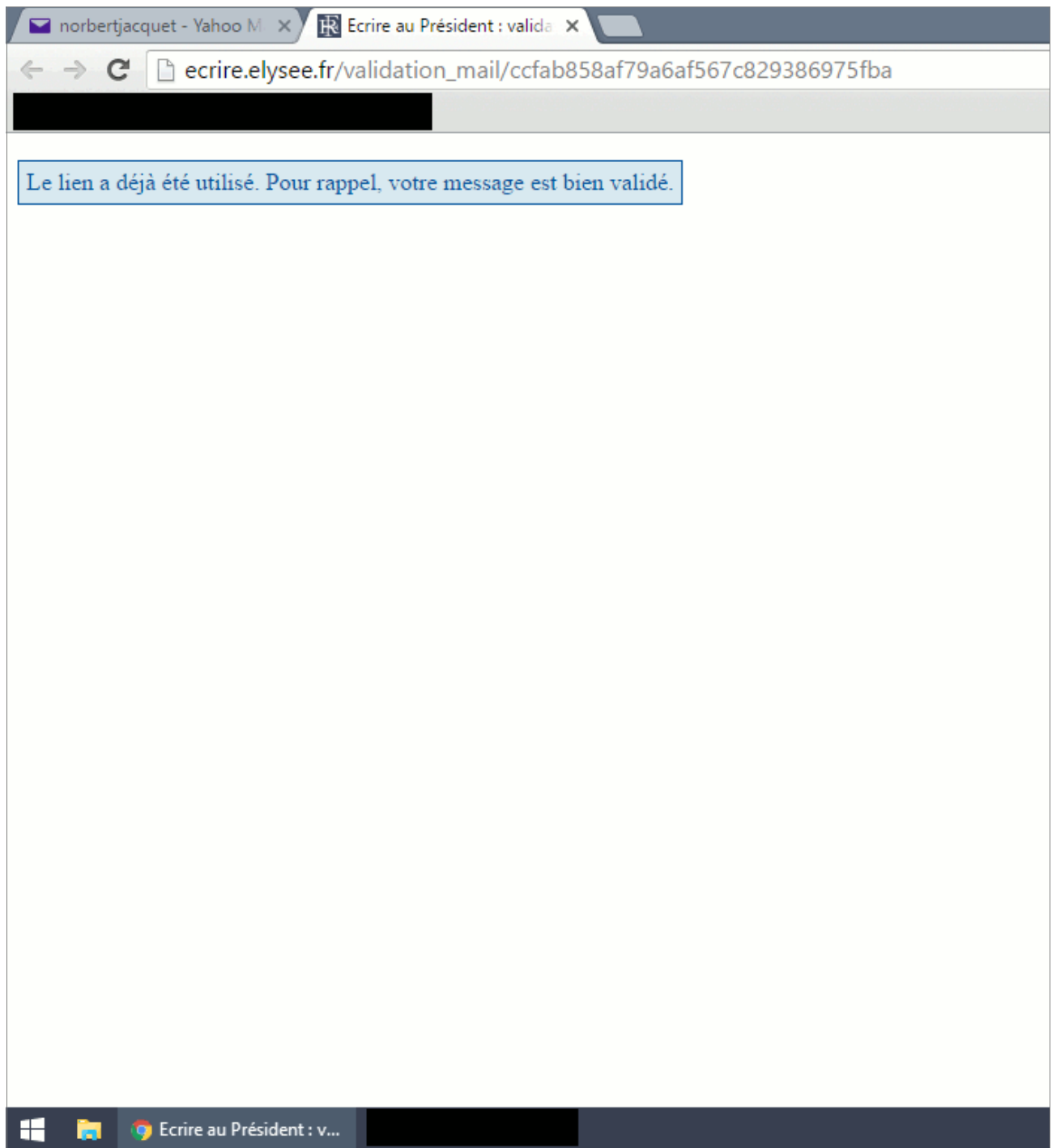
./...

Après le clic de confirmation, l'Elysée a répondu par ce message :



./...

En cliquant à nouveau, voici la réponse (message reçu « 5 sur 5 » comme on dit dans les transmissions) :



/...

ET MAINTENANT ?

(LA « TOTALE »)

(pages 16 à 23 de ce PDF)



Hollande, commandant de bord de la France, est-il en train de suivre sur son smartphone les problèmes de sécurité aérienne ? S'inquiète-t-il de ce que peuvent faire à ce sujet son copilote Valls et les membres de l'équipage ministériel ? Et l'assistance au sol fournie par le PS ?

Malgré son annonce de ne pas être candidat, Hollande peut-il se désintéresser de la suite des événements à l'approche de la primaire de la « Belle alliance populaire » (c'est son nom) puis de la présidentielle ? Sans parler des législatives...

Hollande a-t-il connaissance de tout ce qu'on trouve sur le Web au sujet des mensonges, falsifications et magouilles diverses dans les affaires de crashes aériens, notamment l'AF447 Rio-Paris ?

Hollande serait-il le seul à ne pas disposer des informations utiles ? Ses conseillers et le Secrétaire général de la Présidence, Jean-Pierre Jouyet (qui en sait beaucoup depuis qu'il fut durant trois ans directeur adjoint du cabinet du Premier ministre Jospin) organiseraient-ils un véritable barrage de l'information, pour ne pas dire un complot du mensonge, à l'encontre du chef de l'Etat ? Et Valls, Urvoas, Vidalies... ils ne savent rien ?

Il conviendrait de poser quelques questions à Hollande. **On trouve sur le Web la preuve qu'à l'Elysée ils savent tout !**

Et pas seulement à l'Elysée !

./...

ETAT DES LIEUX AU DEBUT SEPTEMBRE 2016

DES VIES HUMAINES TRES INUTILEMENT EN DANGER



Le dossier est dans les mains du procureur Molins (PDF, 3 pages, 182 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/procureur-molins-fiches-s-et-securite-aerienne-norbert-jacquet-5-septembre-2016.pdf>



Il est dans les mains du chef de l'Etat (PDF, 25 pages, 917 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/alain-jakubowicz-valls-hollande-et-airbus-norbert-jacquet-31-aout-2016.pdf>



Airbus est peut-être dans une impasse (PDF, 12 pages, 496 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/airbus-tout-seul-au-fond-du-cul-de-sac-norbert-jacquet-30-aout-2016.pdf>



Tout cela est connu de la CEDH (PDF, 6 pages, 257 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/europe-democratie-et-cedh-norbert-jacquet-31-juillet-2016.pdf>



Tout cela est connu de l'European Aviation Safety Agency

J'ai toujours informé l'EASA, qui sait en outre tout ce qu'on trouve sur le Web

Adresse électronique de l'EASA : info@easa.europa.eu



Au commencement, dans les années quatre-vingt (PDF, 6 pages, 320 Ko)...

<http://franceleaks.com/hollande/convoque-comme-temoin-crash-aerien-norbert-jacquet-2-septembre-2016.pdf>

COMPLEMENTS 1

A l'état des lieux figurant en page précédente, qui date de début septembre 2016, on peut ajouter quelques informations plus récemment disponibles sur le Web :

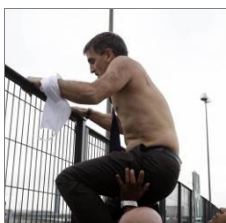
Les choix technologiques d'Airbus au regard de quelques faits marquants de l'histoire de l'aviation



« DESTINATION DESASTRE » (PDF, 12 pages 855 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/boeing-airbus-attention-norbert-jacquet-27-septembre-2016.pdf>

Une chemise vaut-elle plus que des centaines de vies humaines (ce n'est pas au Bangladesh) ?



Courriel du 29 septembre 2016 au procureur adjoint Bourion (PDF, 3 pages, 217 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/voyous-procureur-bourion-centaines-de-morts-norbert-jacquet-30-septembre-2016.pdf>

Deux lettres de l'ex-ministre Arnaud Montebourg montrent que celui-ci en sait beaucoup



Des lettres de Montebourg, Mermaz et d'autres ministres (PDF, 18 pages, 688 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/montebourg-hollande-vie-humaine-norbert-jacquet-28-septembre-2016.pdf>

/...

COMPLEMENTS 2

Les quatre images qui suivent présentent l'avantage d'être « parlantes ». Les commentaires en deviennent presque inutiles, sauf pour préciser les circonstances ou rappeler certains faits un peu oubliés.

JEUDI 10 NOVEMBRE 2016



Université de Paris-Dauphine, journée E.Day, 10 novembre 2016

Deuxième à partir de la gauche : **Marc Hamy** qui a fait tout son début de carrière professionnelle à la Direction générale de l'aviation civile. Un mois après le drame du vol AF447 Rio-Paris (1er juin 2009), il a quitté la DGAC, nommé directeur de cabinet de Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat aux Transports. C'est lui qui a eu la gestion du crash, en particulier auprès des familles de victimes. A la fin 2010 il a été nommé directeur d'Airbus ProSky. Fin 2012 il a été nommé vice-président d'Airbus en charge des sujets Transport aérien.

Troisième à partir de la gauche : **Jean-Marc Janaillac**, patron depuis peu d'Air France - KLM et d'Air France. De 1989 à 1994 il était administrateur de la Compagnie nationale Air France, dont le capital à cette époque était en sa quasi-totalité dans les mains de l'Etat et qui était officiellement dirigée par les pouvoirs publics, son président et son directeur général étant statutairement nommés par le Conseil des ministres. Janaillac a ainsi connu la seule grève des pilotes d'Air France durant cette période, déclenchée par le syndicat majoritaire SNPL (*salauds de pilotes, enfants gâtés, Tout Pour Ma Gueule*, etc.). Une grève avec préavis adressé au ministre chargé des Transports, Jean-Louis Bianco ! Pour quels motifs cette grève ? Pour me soutenir !

On trouve les articles de presse, les documents sur la grève et les vidéos des émissions de télévision dans un PDF disponible en ligne (1,77 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/habsheim-af447-hollande-les-pilotes-norbert-jacquet-10-novembre-2016.pdf>

J...

VIE HUMAINE



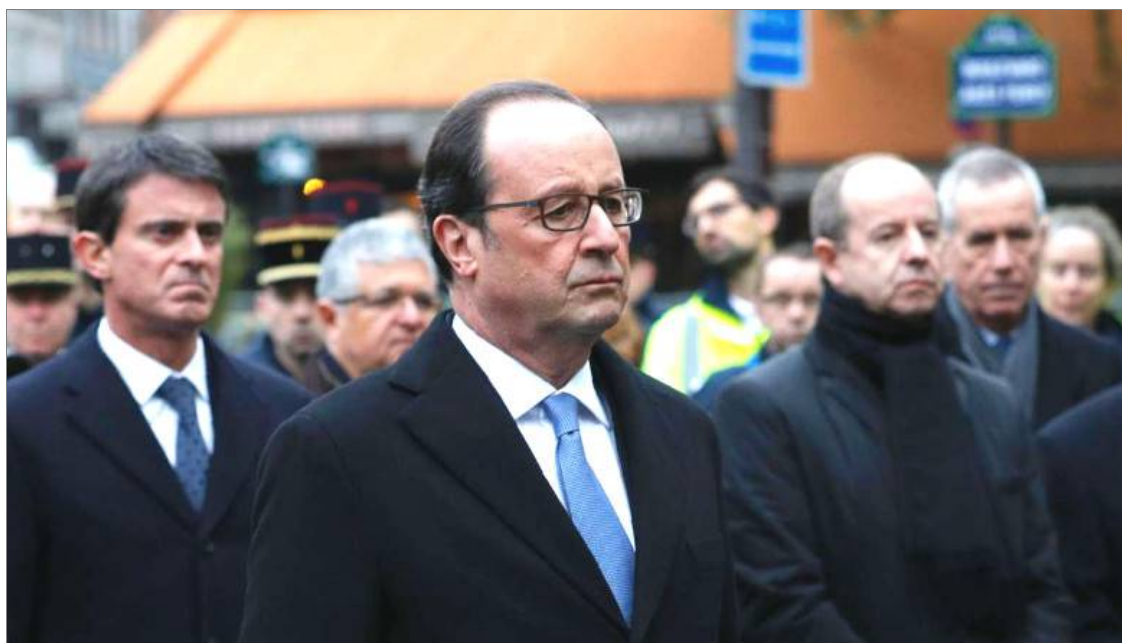
Palais de justice de Paris, 12 novembre 2016



Sous la conduite de Françoise Champrenault, procureure générale de Paris (Cour d'appel), et de François Molins, procureur près le TGI de Paris, le chef de l'Etat s'est rendu au palais de justice de Paris dans l'après-midi du 12 novembre 2016. Pour parler de **la vie humaine**. Les attentats.

Le lendemain, accompagné du procureur près le TGI de Paris, le chef de l'Etat a présidé les cérémonies en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015.

13 novembre 2016 : cérémonie en hommage aux victimes des attentats



AIRBUS CONTINUE A ME DONNER RAISON !

Un article du Point du 14 novembre mérite lecture. Airbus en rajoute sur le fait que « tout me donne raison sur tout » dans l'histoire mondiale de l'aéronautique civile et militaire de ces trente dernières années. Article du Point :

http://www.lepoint.fr/innovation/y-aura-t-il-toujours-un-pilote-dans-l-avion-14-11-2016-2082903_1928.php

Il convient de relever tout au long de cet article ce qui est dit sur la place du pilote dans l'avion, avec entre autres l'intertitre « *Le pilote doit savoir reprendre la main* » et « *"On compte sur le pilote pour reprendre la main" confirme Airbus* ». L'avionneur aurait pu ajouter : « on s'est trompé depuis le début des années quatre-vingt (1982), on aurait mieux fait d'écouter Jacquet et, surtout, et surtout on n'aurait pas dû se lancer dans le grossier mensonge d'Etat sur le crash de Habsheim avec méthodes soviétiques à l'encontre de ce même Jacquet, sans parler d'autres accidents ». Cet aveu d'Airbus s'ajoute à ce qui est décrit en pages 2 à 13, et notamment en page 9, d'un PDF disponible sur le Web (33 pages, 1645 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/acharnement-contre-un-honnete-homme-norbert-jacquet-18-novembre-2016.pdf>

LA JUSTICE (TRIBUNAL DE PARIS)

La justice est informée de tout. Elle a même été informée du dernier rebondissement constitué par les déclarations d'Airbus figurant dans l'article du Point du 14 novembre que je viens d'évoquer.

Sont informés, au TGI de Paris : **Jean-Michel Hayat**, président du TGI, **François Molins**, procureur de la République et **Véronique Degermann**, **Frédérique Porterie**, **Jean-Marc Coquentin**, **Jean Quintard**, **Jean-Pierre Bonthoux**, **André Paccalin**, **Serge Mackowiak**, procureurs adjoints.

Il n'est pas inutile de rappeler que des plaintes ont été déposées pour subornation de témoin et pour escroquerie. Les documents utiles sur ce point figurent dans un PDF disponible sur le Web (32 pages, 1616 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-une-escroquerie-norbert-jacquet-7-octobre-2016.pdf>

En page 22 de ce PDF figure un échange de courriels du 10 décembre 2014 avec Jean-Michel Hayat, président du tribunal de Paris, relatif au drame du vol AF447 Rio-Paris. Des familles de victimes sont totalement écartées de l'enquête en violation de la loi. Jean-Michel Hayat répond qu'il transmet au magistrat instructeur afin qu'une réponse me soit apportée. Il ajoute qu'il veillera à ce qu'il me soit répondu.

En page 23 figure le courriel que j'ai envoyé le 22 novembre 2016 au président du TGI de Paris, avec copie au parquet de Paris. Des parties civiles sont toujours écartées du dossier, en toute illégalité. Ces familles ne savent même pas qui est maintenant chargé de l'enquête judiciaire (les juges Zimmermann et Daurelle ont été remplacés). En raison de petites maladroites et de grosses bêtises commises par certains menteurs patentés elles ont toutefois découvert que cette enquête dégageait une mauvaise odeur d'affaire Dreyfus pour faire porter le chapeau aux pilotes décédés et blanchir tout le monde : ordonnance secrète de la juge Zimmermann en avril 2013, expertises menées à l'insu des parties civiles, absence dans le dossier d'instruction de la pièce à conviction principale (les enregistrements des paramètres techniques FDR), chasse à l'homme pour me faire enfermer associée à une campagne de discrédit à mon encontre et j'en passe. Tout cela est digne des pires pays totalitaires. Et ça continue, avec tout l'exécutif informé, jusqu'au sommet de l'Etat, ainsi qu'il ressort de ce qui a été présenté tout au long de ce PDF, notamment depuis la page 10.

La justice continue à me faire rechercher pour m'enfermer. Les familles de victimes continuent à se « faire cracher dessus » par les institutions. Et vivement le prochain crash inutile qui aurait dû être évité ?!

./...

Echange de courriels du 10 décembre 2014 avec le président du TGI de Paris

Actualités Sport Finance Style People Cinéma Météo Questions/Réponses Flickr Mobile Plus ▾

🔍 Tous ▾ Rechercher Recherche dans les mails Rechercher sur le Web

🏠 Accueil 👤 norbert

RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

← << → 📁 Archiver 📁 Déplacer 🗑 Supprimer 🛑 Spam ⋮ Plus ▾ ↑ ↓

• RE: Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris Personnes

HAYAT Jean-Michel <Jean-Michel.Hayat@justice.fr> 12/10/14 à 9:13 PM
À : norbert jacquet

Monsieur,

a la lecture de votre courrier électronique, je prends acte de votre désarroi.
Je transfère votre mail avec ma réponse au magistrat instructeur en charge de ce dossier pour qu'une réponse vous soit apportée, afin que vous n'ayez pas la perception d'être tenu dans l'ignorance.
Je crois devoir vous préciser par ailleurs, que le président du TGI n'a aucunement accès à la procédure d'information qui est couverte par le secret.

En revanche, je veillerai à ce qu'il vous soit répondu.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Michel HAYAT
Président
Tribunal de grande instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris Cedex 01
Tél : 01 44 32 61 30

De : norbert jacquet [mailto:norbertjacquet@yahoo.fr]
Envoyé : mercredi 10 décembre 2014 09:36
À : HAYAT Jean-Michel
Objet : Drame du vol Air France AF447 Rio-Paris

Instruction ouverte pour homicides involontaires (accident Airbus Rio-Paris, 1er juin 2009)
 N° Parquet : 09.154.0822/1
 N° Instruction : 2369/09/52

A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du Tribunal de grande instance de Paris

Monsieur le Président,

Des parties civiles dans l'instruction pénale ouverte à la suite de l'accident de l'Airbus Rio-Paris, ayant pour avocat Maître Thibault de Montbrial, ne sont plus informées du déroulement de la procédure en violation du code de procédure pénale. Depuis deux ans elles sont tenues dans l'ignorance. Ces parties civiles ne disposent que des informations partielles et contradictoires délivrées par les médias. Elles ont pu lire que le dossier aurait été soumis à la Chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Paris. Selon d'autres informations parues dans les médias, l'instruction serait close depuis les premiers jours de juillet. Ces parties civiles n'en savent pas plus. Elles sont donc dans l'incapacité de former des demandes utiles au regard des faits et des documents en leur possession. Les droits des parties civiles sont bafoués. Le code de procédure pénale est violé.

Je crois donc devoir rappeler les documents que j'ai portés à votre connaissance, relatifs à cette tragédie, et les conclusions qui en découlent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

/...

Mon courriel du 22 novembre 2016 au président du TGI de Paris et autres destinataires

Le fichier joint est disponible sur le Web (PDF, 3 pages, 338 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/merci-a-airbus-qui-confirme-norbert-jacquet-21-novembre-2016.pdf>

The screenshot shows a Yahoo! Mail interface. At the top, there are navigation tabs: Actualités, Sport, Finance, Style, People, Cinéma, Météo, Questions/Réponses, Flickr, Mobile, and Plus. Below these is a search bar with the text 'Tous' and 'Rechercher'. To the right of the search bar are buttons for 'Recherche Mail' and 'Recherche Web'. Further right are links for 'Accueil' and a user profile icon labeled 'norbertjacquet'.

The email header shows the subject: 'Vies humaines en danger : déclarations d'Airbus (enquête sur l'accident AF447 Rio-Paris)'. The sender is 'norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>' dated 'nov 22 à 11h08 AM'. The recipient is 'À HAYAT Jean-Michel'. The 'Cc' field lists several names: 'MOLINS François, DEGERMANN Véronique, PORTERIE Frédérique, COQUENTIN Jean-Marc, QUINTARD Jean, BONTHOUX Jean-Pierre, PACCALIN André, MACKOWIAK Serge'. There is a 'Masquer' link next to the Cc list.

The body of the email starts with 'A l'attention de Monsieur Jean-Michel Hayat, Président du TGI de Paris'. It then mentions a copy sent to the Paris Court of Appeal (parquet du TGI de Paris) and lists several judges: 'Mesdames et Messieurs François Molins, Véronique Degermann, Frédérique Porterie, Jean-Marc Coquentin, Jean Quintard, Jean-Pierre Bonthoux, André Paccalin, Serge Mackowiak'. A PDF attachment is mentioned: 'PJ (PDF - 338 Ko) : "merci-a-airbus-qui-confirme-norbert-jacquet-21-novembre-2016.pdf"'. The email text continues with 'Monsieur le Président,' and 'J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, par le fichier au format PDF joint, quelques faits relatifs à l'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris.' It then discusses the lack of progress in the investigation and the role of the Paris Court of Appeal. The email ends with 'Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.' and 'Norbert Jacquet'.

At the bottom, there is a red square icon with a white 'A' and the text 'merci-a-airbus-qui-confirme-norbert-jacquet-21-novembre-2016.pdf'.

L'enquête du parquet de Paris évoquée dans ce courriel fait suite à une lettre du 4 novembre 2016 d'un élu au procureur Molins. Tous les médias en ont parlé. Par exemple Libé :

http://www.liberation.fr/france/2016/11/21/fuite-d-un-document-confidentiel-defense-la-justice-enquete_1529978

./...

RAPPEL : CEUX QUI SAVENT DEPUIS LONGTEMPS

(pages 24 et 25 de ce PDF)

Ce qui figure en pages 24 et 25 de ce PDF est une reprise de la conclusion d'un exposé de 27 pages, lourdement documenté, mis en ligne le 7 juin 2015 sur plusieurs sites Web dans le monde.

Le 7 juin 2015, toutes les informations utiles avaient déjà été transmises :

- à la **Garde des Sceaux** (aux membres de son cabinet : gilles.le-chatelier@justice.gouv.fr, anne.berriat@justice.gouv.fr, fanny.demassieux@justice.gouv.fr, stephanie.kretowicz@justice.gouv.fr, pierre.fourel@justice.gouv.fr, frederic.baab@justice.gouv.fr, eric.martin@justice.gouv.fr, paul.huber@justice.gouv.fr, nail.bouricha@justice.gouv.fr, romuald.gilet@justice.gouv.fr, sandra.reviriego@justice.gouv.fr, muriel.barthelemy@justice.gouv.fr),
- au **Directeur des affaires criminelles et des grâces** (robert.gelli@justice.gouv.fr),
- à la **Première Présidente de la Cour d'appel de Paris** (chantal.arens@justice.fr),
- au **Procureur de Paris** (francois.molins@justice.fr),
- au **Président du Tribunal de Paris** (jean-michel.hayat@justice.fr).

Bien avant le 7 juin 2015 des dossiers papier avaient été envoyés à **Matignon** et à l'**Elysée**. Les adresses URL de pages de mon site Web ont également été communiquées à Matignon et à l'Elysée au moyen des pages dédiées des portails respectifs de ces lieux (<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/ecrire> et <http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>) NB : depuis le 7 juin 2015 des informations et des documents ont continué à être transmis à ce niveau (voir en page 17 ce qui concerne Hollande).

Le 7 juin 2015 étaient également en possession des mêmes informations :

- **Jean-Pierre Mignard**, avocat et ami de Hollande, parrain de deux enfants du chef de l'Etat, informé par deux voies : sa boîte mail professionnelle (jpmignard@lysias.fr) et le formulaire de contact de son site Web professionnel (<http://www.jpmignard.fr/formulaire-de-contact/>),
- Le **Secrétaire d'Etat chargé des Transports** (alain.vidalies@orange.fr).

Pour le reste, une petite recherche sur le Web donne d'excellents résultats.

Page suivante : une photo de famille de ceux qui, au ministère de la Justice, disposaient de toutes les informations et tous les documents utiles au plus tard le 7 juin 2015.

.J...

PHOTO DE FAMILLE DE CEUX QUI SAVAIENT AU MINISTERE DE LA JUSTICE
A LA DATE DU 7 JUIN 2015



En réaction à un article du Canard enchaîné à paraître le 20 mai 2015, Elie Patrigeon, conseiller de Taubira, a fait prendre la pose à des membres du cabinet de la ministre pour une photo de famille qu'il a diffusée sur Twitter la veille de la parution du Canard avec ce commentaire « *On va bien, merci :)* » ([message sur twitter](#)).

Et les familles des victimes des nombreux crashes aériens à l'instruction en justice ? Dans toutes ces affaires le seul but de la justice est de blanchir les responsables et coupables en mettant tout en œuvre, sciemment, pour détruire à petit feu ces familles et les « achever » par un non lieu ou une relaxe générale après dix à vingt ans de procédure.

Et les familles de victimes de l'AF447 Rio-Paris ? Avant le 7 juin 2015 j'avais déjà démontré avec éclat que l'enquête judiciaire sur cette tragédie est pire que l'affaire Dreyfus, avec des magistrats qui multiplient les violations des lois, les familles de victimes se faisant purement et simplement cracher dessus par les institutions alors qu'elles sont dans une douleur indicible après avoir perdu un être cher ou plusieurs.

Sur la photo ci-dessus on reconnaît plusieurs destinataires des documents que j'avais transmis au ministère de la Justice bien avant juin 2015 (cf. page précédente en notant que Gilles Le Chatelier, troisième directeur du cabinet de Taubira, a quitté ses fonctions sans crier gare le 16 avril 2015 et qu'il n'avait toujours pas été remplacé en juin 2015). Au premier rang, centre-droit, la directrice adjointe du cabinet, Anne Berriat, magistrate détachée, prend la pose. Regardez bien cette photo : ces gens savent ce que subissent les familles de victimes. **Tous les documents utiles étaient dans leurs mains bien avant le mois de juin 2015.**

Page (avant-dernière) intentionnellement blanche

Page (dernière) intentionnellement blanche